



Je ne suis pas en accord avec mon assurance

Par **cora garcia**, le **01/12/2009** à **23:15**

Bonjour,

Bonsoir a vous ,

Je suis tombé sur ce forum qui ma fois ma l'air bien car il y a souvent des réponses et cela tombe bien car j'aurai vraimentt besoin de votre aide.

Lundi soir vers 17H45 mon ami rentre du boulot veux se garer dans notre rue qui est à sans unique derrière lui suis deux voiture .

Mon ami arrive a hauteur de la place de stationnement libre met son clignotant et commence son créneau , la voiture (petite voiture) qui été derrière lui passe pendant qu'il manoeuvre sa passe. L'autre voiture qui suivé après (voitureB) essaye de passer manque de po il raye notre pare choc avant droite ainsi que toute l'aile droite avantt.

Le monsieur sort, s'excuse nous dit qu'il été pressé (doit allé chercher son bambin) qu'il na pas fait attention. Oké se fait donc le constat!

Aujourd'hui je vais a l'assurance la dame me dit que nous sommes en tord ! Ne je ne comprend pa !!!!

Et sa collègue dit que c l'autre véhicule en tord !

Sois disant pour cette dame nous gêmons la circulation parsque l'on se gare mais enfin on ne dois plus se garer ????

Lui force le passage et c nous qui sommes en tord ??

Je ne suis pa d accord avec se que me dit l'assurance que faire et qu'en pensez vous ???

Je vous remercie d'avance je mexcuse pour les fautes bonne soirée a vous il me rest 4jr pr ramener le constat :(

Par **chaber**, le **02/12/2009** à **08:09**

Bonjour,

En général les assureurs appliquent un partage de responsabilité 50/50 arguant contre vous que vous êtes en arrêt irrégulier, et pour vous que l'adversaire ne devait pas forcer le passage.

Il faudrait connaître les cases cochées et une description du plan (s'il y en a eu un)